

RENOUVELLEMENT DES COMMISSIONS DECISIONNAIRES DE LA LIGUE NATIONALE DE RUGBY

PARIS, LE 29 avril 2025

Comme à chaque début de mandature du Comité Directeur, la Ligue Nationale de Rugby engage le processus de renouvellement de ses commissions décisionnaires.

Conformément aux évolutions des processus de gouvernance adoptées par le Comité Directeur le 23 avril, ce renouvellement intègre un processus d'appel à candidatures public, permettant à toute personne ayant les qualités requises de présenter sa candidature.

Cet appel à candidatures concerne les commissions suivantes :

- Commission de discipline et des règlements
- Commission de discipline section spécialisée "Salary Cap"
- Commission juridique
- Commission de contrôle des championnats professionnels de l'Autorité de Régulation du Rugby Français (A2R)
- Commission d'aide à la reconversion des joueurs
- Commission d'aide au retour à l'emploi des entraîneurs
- Commission Label Stades

Le tableau de synthèse ci-joint présente les missions de chaque commission et les profils attendus pour chacune d'entre elles.

Les membres de commissions seront désignés par le Comité Directeur de la LNR les 19-20 juin, pour des mandats prenant effet au 1er juillet 2025 pour 4 saisons sportives (2025/2026 à 2028/2029).

Les personnes intéressées pour candidater à l'une de ces commissions peuvent adresser leur candidature, comportant un acte de motivation accompagné d'un CV, à l'attention du Directeur Général de la LNR.

Les candidatures sont à adresser au plus tard le **23 mai 2025** à l'adresse suivante : delphine.mollica@lnr.fr

Commissions	Missions	Profils potentiels
-------------	----------	--------------------

Commission de discipline et des règlements	La Commission de discipline et des règlements traite des infractions sportives (cartons rouges, cumul de cartons jaunes, citations, réclamations...), des infractions liées au déroulement des matches (règles d'organisation, sécurité,...) et plus généralement de toutes les infractions aux règlements de la LNR n'étant pas du ressort spécifique de la commission de discipline « Salary Cap » ou de la Commission juridique	- Expertise juridique - Expertise rugby (ex-joueur, ex-entraîneur, ex-arbitre, ex-officiel de match, ex-dirigeant)
Commissaires à la citation	Les commissaires à la citation examinent les situations de jeu litigieuses et peuvent citer après chaque journée un acteur d'un match auprès de la commission de discipline et des règlements	- Expertise rugby (ex-joueur, ex-entraîneur, ex-arbitre, ex-officiel de match, ex-dirigeant)
Commission de discipline section spécialisée "Salary Cap"	La Commission de discipline section spécialisée "Salary Cap" traite des infractions au règlement du Salary Cap	- Expertise en matière comptable et financière - Expertise juridique
Commission juridique	La Commission juridique assure l'application des dispositions réglementaires et de la convention collective du rugby professionnel relatives aux effectifs, aux mutations, aux règles de congés/intersaison. Elle dispose notamment à ce titre d'une compétence disciplinaire. Elle peut également intervenir comme organe de conciliation en cas de litige entre un joueur/entraîneur et un club, ou entre deux clubs, liées à l'application de ces réglementations.	- Expertise juridique

Commission de contrôle des championnats professionnels de l'Autorité de Régulation du Rugby Français (A2R)	La Commission de contrôle des championnats professionnels veille au respect des règles relatives à la gestion financière des clubs professionnels. Elle assure à ce titre un suivi de chacun des clubs. Elle peut prononcer différentes mesures d'encadrement des clubs et peut saisir la formation "Régulation" du Conseil de discipline du rugby français en cas d'infraction aux règlements.	- Expertise en matière comptable et financière - Expertise juridique
Commission d'aide à la reconversion des joueurs (CAR)	La CAR assure l'attribution des aides - versées au travers du fonds social de la LNR - aux joueurs et ex-joueurs pour le financement de programmes de formation destinés à préparer leur reconversion	- Expertise en matière de formation
Commission d'aide au retour à l'emploi des entraîneurs (CARE)	La CARE assure l'attribution des aides - versées au travers du fonds social de la LNR - destinées à faciliter le retour à l'emploi des entraîneurs	- Expertise en matière de formation
Commission Label Stades	La Commission statue sur l'attribution du Label Stades aux clubs professionnels	- Expertise dans la conception et/ou l'exploitation d'infrastructures sportives

CONTACT PRESSE

Guillaume BERTEL - guillaume.bertel.ext@lnr.fr - 01 55 07 87 51